

Les vestiges d'habitat du premier Age du Fer du Camp de Las Basses, Saint-André (Pyrénées-Orientales)

par J. KOTARBA * et A. PEZIN *

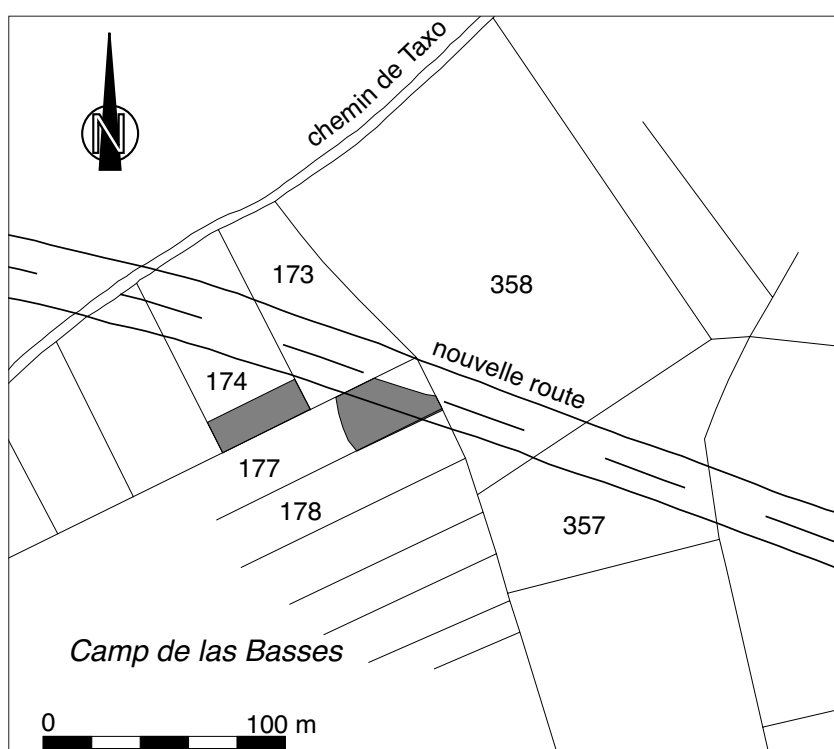


Fig. 1 — Localisation sur fond cadastral des vestiges vus en surface.

Le Camp de Las Basses se trouve dans la partie sud de la plaine du Roussillon, sur le territoire de la commune de Saint-André. Il est implanté dans un secteur assez plat, en pente légère vers le Tech, fleuve qui coule à 3 km plus au nord. Le pied du massif des Albères est distant de 3 km du côté sud. Le cours d'eau le plus proche du site est la rivière de Saint-André qui coule à 0,5 km à l'ouest. Le secteur du Camp de Las Basses et les terrains qui lui font suite vers l'est correspondent à une zone plane formée

d'une succession de petites dépressions mal drainées. La nature argileuse du sous-sol rend ces secteurs marécageux une partie de l'année, notamment après les pluies fortes de l'automne et du printemps.

Introduction

Le gisement a été découvert en 1990 lors de l'étude d'impact réalisée sur le futur tracé de la route départementale 618 (Kotarba, Vignaud 1990). A la surface d'une parcelle récemment défoncée (A 177), sur environ 500 m², se trouvaient d'assez nombreux fragments de céramique modelée, associés à des céramiques grises fines et orangées parmi lesquelles des panses d'amphore ibéro-punique. Les parcelles voisines (A 173 et 178) en friche herbeuse n'étaient pas lisibles, de même que la parcelle A 358, située de l'autre côté d'une petite " agouille " et plantée d'une vigne très herbeuse. A l'opposé, dans la parcelle A 174, se trouvait

une concentration (de 800 m² environ) de céramiques modelées très érodées, non datables avec précision (Fig. 1).

Ce projet routier a occasionné, en janvier et février 1994, l'ouverture de tranchées de reconnaissance sur une zone assez vaste, puis la réalisation d'une fouille de sauvetage sur une partie de l'emprise routière¹. Pour cela, le décapage de la terre remuée par les labours a été effectué

* AFAN Méditerranée, 4 bis avenue M. Albert, 66000 Perpignan.

¹ Cette fouille a été faite à la demande et sous le contrôle scientifique du Service Régional de l'Archéologie, et financée par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales (Service des Routes), maître d'ouvrage du projet.

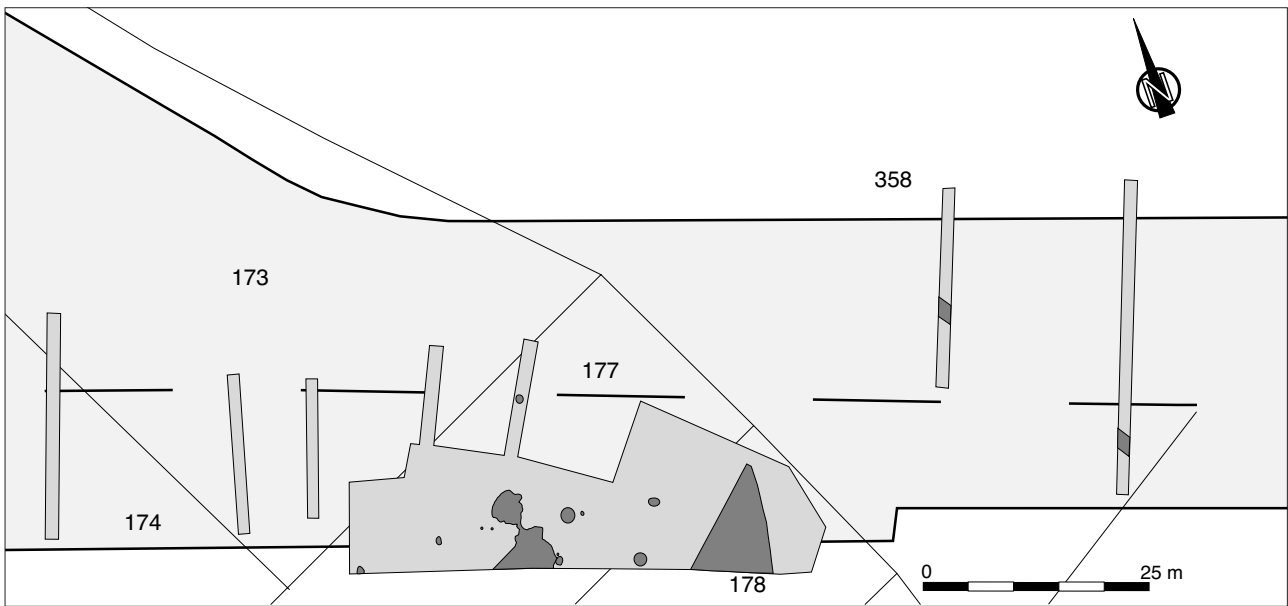


Fig. 2 — Localisation des tranchées de diagnostic et des vestiges découverts sur l'emprise du futur tracé routier.

par des engins mécaniques sur près de 750 m².

Les tranchées ouvertes au niveau de la parcelle A 358 ont permis de découvrir l'emplacement d'un fossé ancien contenant de rares indices céramiques contemporains du Camp de LasBasses. Ce creusement linéaire conservé à un niveau plus bas que la nappe phréatique n'a pas pu être exploré. En revanche, les tranchées ouvertes à proximité de la parcelle A 175 et dans la A 173 ont bien confirmé la présence de vestiges dans les niveaux remués par les labours, mais n'ont pas permis de découvrir de structures. Ainsi seules les parcelles A 177 et 178 ont livré des niveaux et vestiges étudiables. L'état de conservation de ces derniers était différent selon la parcelle où ils se trouvaient. Au niveau de la parcelle A 177, le défonçage récemment opéré qui avait permis la découverte du site avait aussi remanié les niveaux archéologiques sur près de 0,60 m d'épaisseur ; seules les structures creusées profondément étaient préservées. En revanche, dans la parcelle A 178, à 0,30 m de la surface, se trouvait un niveau brun en place correspondant à un lambeau de sol de l'Age du Fer (Fig. 2).

Description des structures découvertes

Le niveau de sol de la parcelle A 178 (Fig. 3)

Dans cette parcelle, sous 0,30 m environ de sédiment sableux jaune, se trouve un niveau brun plus ou moins foncé, argileux, contenant des céramiques et des pierres. Ce niveau sombre est entaillé de façon assez régulière par des trous de plantation de vigne effectués à la pioche, et comblés de terre jaune.

Le nettoyage manuel de la partie supérieure de ce

niveau sombre, sur environ 40 m², a permis de mettre en évidence deux concentrations de pierres et une troisième formée de fragments de céramique et de petites pierres. Sur le reste de l'espace exploré se trouvent des fragments de poterie et des pierres sans réelle organisation.

La concentration de céramiques comprend de gros fragments reposant à plat et notamment plusieurs morceaux d'un même plat en céramique grise monochrome. Dans la concentration de pierres située à l'ouest, des fragments d'un même récipient sont également présents. Au niveau des pierres, si un certain agencement est sûr (pierres disposées à plat et jointives), celui-ci est trop dégradé pour être compréhensible. La fouille montre que ces assemblages de pierres marquent plus ou moins les limites extérieures de la zone de terre sombre riche en vestiges, mais n'appartiennent toutefois qu'à la partie supérieure de ce niveau.

Après isolement du mobilier de surface, l'exploration de ce secteur s'est faite par une série de sondages de 1 m² disposés selon deux axes perpendiculaires. L'épaisseur variable de la couche anthropisée montre clairement l'existence d'une dépression centrale dont les bords extrêmes sont les concentrations de pierres. Au-delà de ces dernières, le niveau brun a très peu d'épaisseur et devient vite presque stérile. Dans la partie centrale, qui correspond à peu près à la concentration de céramiques vue en surface, ce niveau brun a 0,20 m d'épaisseur. Il est très homogène, argileux et brun foncé, contient quelques très rares galets et une assez forte proportion de céramiques, de tailles diverses et souvent disposés à plat ; elles présentent des cassures fraîches et ne semblent donc pas avoir subi une érosion liée à un long séjour en surface. Nous avons constaté lors de la fouille que les céramiques tournées et les amphores, bien présentes en partie supérieure paraissent

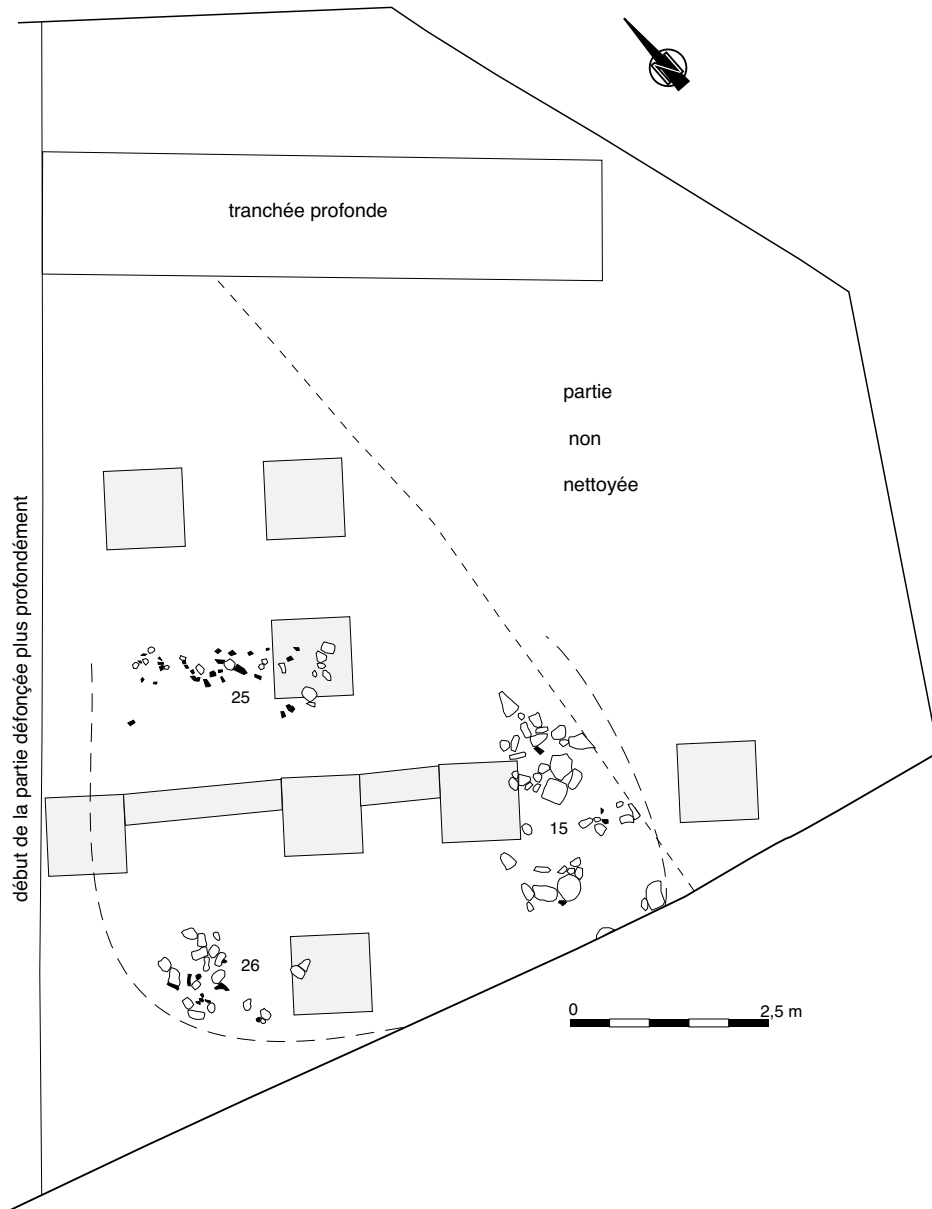


Fig. 3 — Le niveau de sol de la parcelle A 178. Aménagements mis au jour et essai de délimitation de la structure excavée. En grisé : les zones fouillées sous la forme de sondages.

l'on puisse individualiser de couche différente. De même le passage au terrain naturel, argileux et gris foncé, n'est jamais franc. Dans la partie explorée, à la base du niveau de sol, une structure intrusive au terrain naturel, de 0,50 m environ de diamètre pour 0,20 m de profondeur, comblée de terre noire charbonneuse, a été mise en évidence. Il s'agit très certainement d'un trou de poteau.

Ce niveau de terre brune a été fouillé sur une trop petite surface pour que nous puissions en saisir la fonction exacte. Cette zone paraît donc limitée sur deux côtés au moins par des aménagements en pierres, très dégradés. Sa partie centrale est en creux et surcreusée par une petite structure interprétée comme un trou de poteau. La sédimentation intérieure semble se faire avec régularité pour

les morceaux d'un même vase soient peu dispersés. Ce type de sédimentation correspond très certainement à celle d'un sol dans un endroit creux qui se remblaie progressivement. L'absence de stratification observable ou d'aménagements particuliers semble plutôt caractériser un contexte extérieur à des pièces d'habitat.

Les creusements et aménagements de la parcelle A 177 (Fig. 4)

Le décapage mécanique a permis à cet endroit de découvrir des structures et des aménagements excavés. Comme pour la parcelle précédente, le terrain naturel, une argile gris foncé à noir, rend toujours difficile la mise en

évidence des creusements. De plus le séchage superficiel presque instantané de cette argile très compacte interdit tout nettoyage fin de l'ensemble de la surface. Nous avons réservé cette opération uniquement aux secteurs où des niveaux archéologiques étaient visibles dès le décapage. Il est donc possible que des structures peu marquées nous aient échappé.

Les creusements et aménagements mis en évidence se répartissent ainsi : un groupe de creusements de petite et moyenne tailles, des fosses circulaires de grande taille, et enfin un aménagement complexe.

Les creusements les plus petits ont de 0,15 m (ens. 23) à 0,25 m (ens. 21 et 22) de diamètre et 0,35 m de long pour le dernier (ens. 43). Ils ont tous un contour bien net lié à leur comblement contenant des morceaux d'argile cuite. Nous les avons interprétés comme des trous de piquets ou de petits poteaux.

Dans la seconde série, les creusements (ens. 4, 6, 7 et 8), de taille supérieure, ont en commun un comblement peu dissociable du terrain naturel si ce n'est par les éléments céramiques ou lithiques qu'il contient. Ils ont une forme plutôt oblongue et mesurent entre 1 m et 0,75 m de long pour 0,75 à 0,45 m de large. Ils ne sont conservés que sur environ 0,10 m de profondeur. Nous les avons interprétés comme des creusements pour l'implantation de poteaux. On remarquera d'ailleurs que, d'ouest en est, les creusements 7, 8, 22, 21, 43 et 4 s'organisent grossièrement selon une droite de 34 m de long mais avec des espacements importants allant jusqu'à 8 et même 10 m. Cela interdit donc d'y voir d'une façon formelle l'ossature d'un mur ; en revanche, on peut supposer qu'il s'agit d'éléments alignés le long d'une limite fixe, liée à du parcellaire par exemple. Ces vestiges, qui appartiennent très certainement à une ou plusieurs constructions, ne représentent sans doute qu'une petite part des aménagements qui ont dû exister. Du fait de l'arasement important de cette zone et du comblement des structures, très proche du terrain naturel, il est en effet probable que nous n'en ayons retrouvé qu'une partie.

Le comblement du creusement 4 est particulier puisqu'il contenait des déchets domestiques surtout caractérisés par des gros fragments de céramiques appartenant à un petit nombre de vases. Des charbons de bois, des ossements et des éléments de meunerie étaient aussi présents, mais dans un état de décomposition très avancé.

Les deux structures circulaires 24 et 27 ont environ 1,25 m de diamètre. Leur profondeur a été testée mécaniquement sur l'une de leur moitié. Dans les deux cas, la remontée rapide de la nappe phréatique n'a permis que des observations sommaires. Le creusement 24 est conservé sur 0,60 m de profondeur et a un fond arrondi. Son comblement qui comprend un sédiment gris clair et de

gros fragments de terre cuite sableuse, n'a pas livré de mobilier. La structure 27 est conservée sur 0,30 m de profondeur. Son comblement très proche du terrain naturel, mais comprenant quelques fragments d'argile cuite et un peu de mobilier archéologique, n'a pas permis de distinguer sa forme exacte. Ces deux creusements correspondent très certainement à des fonds de silos. Il s'agirait alors de structures de petit volume, de l'ordre de 1 à 2 m³ si l'on restitue le sol d'utilisation à 0,40 m environ au-dessus du niveau du décapage.

Le secteur complexe se subdivise en deux zones reliées par un petit cordon de terre anthropique (Fig. 4). Au sud, on trouve un ensemble de niveaux de nature différente (ens. 9, 12, 14, 16 et 21) qui se répartissent autour d'un massif de pierres (ens. 10) ; au nord un creusement de forme ovalaire comblé avec des paquets de terre différente (ens. 17 à 20). Cette dernière zone a été testée mécaniquement, mais encore une fois dans des conditions difficiles avec remontée rapide de la nappe phréatique.

La partie du massif empierré dégagée présente trois côtés réguliers volontairement aménagés ; le quatrième côté (sud) est en dehors de la zone explorée. Cet aménagement est constitué de pierres assez grosses (0,20 à 0,40 m) d'origine locale comprenant entre autre des granites sombres décomposés. Les blocs les plus gros sont disposés sur les bords de façon à former un côté extérieur à peu près rectiligne. Les pierres, jointives, forment une surface supérieure à peu près plane, les vides étant comblés par de l'argile foncée et quelques fragments d'amphores. Dans son état de conservation (le défonçage récent l'a beaucoup endommagé) cet aménagement est de toute évidence construit. Sa largeur importante (2 m à son extrémité nord et 2,50 m en limite de fouille) qui va en croissant vers le sud, et son peu d'épaisseur, nous incitent à l'interpréter comme un sol ou un radier de sol². Cette hypothèse est appuyée par le fait qu'il s'inscrit dans un creusement plus vaste dans lequel les niveaux sous-jacents pourraient servir de couche de pose ; ces niveaux correspondent en effet au comblement d'une structure excavée importante dont la partie ouest rectiligne entaille le terrain naturel sur 0,30 m, et dont le fond remonte en pente douce pour venir mourir au niveau du côté est.

La seconde structure a été testée mécaniquement sur toute sa surface. Cette exploration n'a pas pu descendre en dessous de 2,50 m du fait de la pression de la nappe phréatique. Ce creusement, de 2 m environ de diamètre, entaille verticalement le terrain naturel argileux sur toute son épaisseur (1 m) puis le niveau de galets et de sables sous-jacents sur au moins 1,50 m de plus. Le comblement de cette structure est fait d'une terre argileuse brun foncé et contient, comme cela était visible en surface, de gros paquets de terre cuite. On y note la présence régulière de gros fragments de céramiques diverses, de *dolium*, d'un

² Un sol du même type est connu sur le site du Port, à Salses (Pezin 1989, zone 7). Il met en œuvre des blocs de calcaire de grosse taille et des meules en remploi, et est interprété comme un espace ouvert (cour ?).

³ Nous tenons à remercier ici Daniela Ugolini pour ses précieux conseils et encouragements.

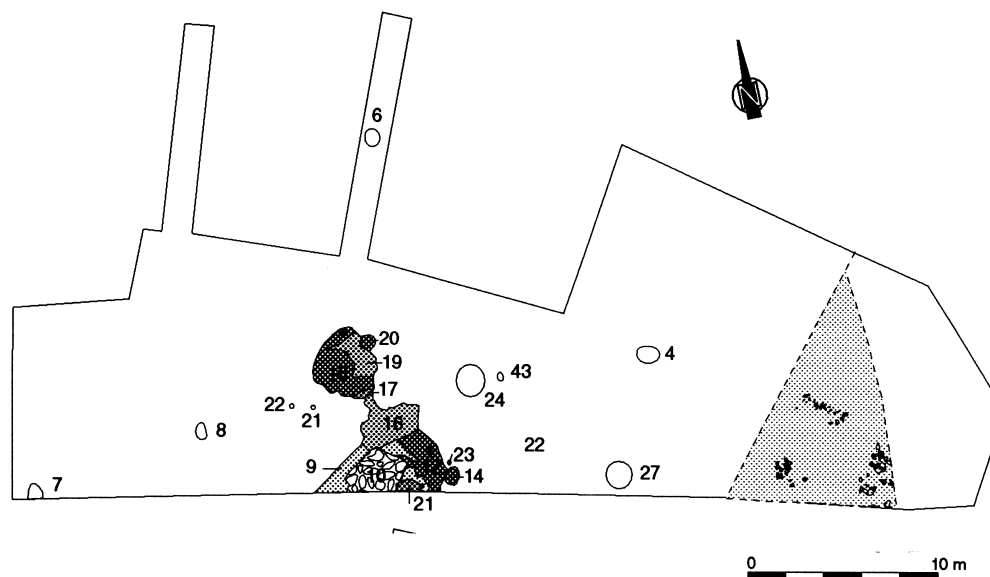


Fig. 4 — Localisation des différents creusements retrouvés dans la parcelle A 177.

amas particulier de fragments d'amphores de Marseille, et d'une grosse meule à va-et-vient brisée. Tous ces morceaux sont dans un état de décomposition très avancé qui les rend non prélevables. Ce creusement de forme cylindrique, observé dans des conditions difficiles, correspond assurément à un puits ; son comblement semble volontaire et indiquerait donc que le site continue à vivre lors de son abandon.

Les structures observées ici correspondent uniquement à des creusements intrusifs au terrain naturel. Toutes les superstructures et les niveaux de sol de cet habitat ont disparu. Ces vestiges ne nous renseignent donc que de façon très partielle sur la nature de la construction qui se trouvait là et sur son étendue. Le problème de la chronologie relative des structures et donc de leur éventuelle contemporanéité ne trouve pas de solution dans l'étude de terrain ni dans l'analyse céramologique qui suit.

Analyse du mobilier³

Les catégories présentes

La céramique modelée est de loin la plus nombreuse, avec près de 90% du total des céramiques, hors amphores.

Elle offre un répertoire classique : coupes tronconiques, coupes diverses, dont certains exemplaires présentent des marlis, urnes sans col, à fond plat, à paroi rectiligne ou légèrement convexe, urnes à col divergent, coupelles ou bols à fond ombiliqué, couvercles. Les décors sont bien attestés (lignes d'incisions obliques assez pro-

fondes, cordons incisés ou digités), de même que les moyens de préhension (gros éléments de préhension décorés ou non, tétons, anses verticales percées ou non).

Sa pâte contient d'abondantes particules de mica argenté et de grains de quartz, et on peut y distinguer deux grandes séries. La première, avec des parois souvent épaisses et de grandes formes, offre une pâte mixte (intérieur brun-rouge, surface extérieure noire), à dégraissant sableux assez grossier, et dont la surface extérieure, qui devait être lustrée, est en général très érodée. La seconde, avec des vases moins épais, mieux cuits et de meilleure qualité, présente un dégraissant sableux plus fin et calibré, une pâte à dominante réductrice, brun foncé à noir, et des surfaces extérieures soigneusement lustrées, mieux conservées.

La céramique commune tournée n'est représentée que par quelques fragments d'urnes.

La céramique attique est exclusivement attestée, à l'exception d'un bord ou pied de cratère, par des coupes de type C sans carène et à anses relevées. Sa pâte, toujours très fine, est de couleur jaune ou beige, avec un vernis noir brillant, de bonne qualité.

Les céramiques à pâte claire, représentées par une dizaine de fragments, étaient peut-être légèrement plus abondantes. En effet, certains tessons ont pu être classés dans la catégorie des amphores ibéro-puniques, leurs surfaces étant systématiquement altérées.

Le pourcentage des céramiques peintes ibériques est faible, et sans doute, comme précédemment, légèrement sous-estimé, à cause du mauvais état de conservation des surfaces, qui rend difficile leur identification. On note

⁴ Tous les comptages, et donc les pourcentages qui en découlent, sont effectués sur le nombre de fragments avant recollage; compte-tenu de leur

cependant la présence de productions que l'on peut rapprocher du groupe «roussillonnais 1 aspect 2» tel qu'il est décrit par É. Gailledrat (Gailledrat 1993, 69).

La majeure partie des céramiques grises monochromes appartient à une production roussillonnaise à pâte fine, souvent mixte (intérieur brun, extérieur gris plus ou moins foncé), avec présence d'abondantes particules de mica, rares grains de quartz, un peu de chamotte brun foncé. On y trouve des plats à marli, forme bien représentée par une douzaine d'exemplaires, de grandes jarres ou cruches à col divergent et bord simple (nous associons à cette forme une anse de grande taille, à section aplatie et les grands pieds annulaires), des bols à fond ombiliqués.

D'autres productions sont bien attestées par une douzaine de fragments de panses, un bord d'urne et un pied annulaire ; leur pâte est de couleur gris clair à gris moyen, bien cuite, et contient d'abondantes particules de mica argenté, des grains de quartz bien présents, et des éléments de chamotte brun à noir. Les surfaces assez altérées ne présentent aucun engobe. Un dernier vase se démarque aussi de la série des grises monochromes roussillonnaises. Il s'agit d'une coupe à lèvres sans anse, peut-être importé d'un atelier héraultais (pâte gris clair, fine, feuilletée, savonneuse, fragile, sans particule de mica, mais avec rares points de calcaire ; surface extérieure avec traces d'un engobe gris moyen) ; on peut la rapprocher de la forme Lattara GR-MONO 5e.

Les amphores les mieux représentées sont les amphores de type ibéro-punique, à lèvres plus ou moins marquées. Les amphores de Marseille, peu nombreuses, n'ont livré aucun bord. Enfin, on relève la présence d'une amphore de type grec, et un bord d'amphore indéterminé, incomplet (n° 48), dont la pâte est beige à cœur gris, à dégraissant de quartz épars et nombreuses vacuoles.

Mobilier divers

Deux fragments de mortier (une pâte indét., une pâte massaliote) ont été découverts.

Le petit mobilier associé aux céramiques est peu abondant : fusaïoles, tores en argile (dont l'un au moins porte des traces d'usage au feu), une rondelle découpée sur un fragment de céramique non tournée, meules à va-et-vient sur granite, percuteurs ou broyeurs sur galets.

On notera aussi la présence dans de très nombreux ensembles, de fragments de soles de foyer, et de torchis.

Description par grandes unités (Figs 5 et 6)

Les comptages et statistiques de mobilier reposent sur

un ensemble de 2929 fragments pour l'ensemble du site⁴. L'étude a été réalisée par découpage des séries en quatre ensembles :

- la surface du niveau de sol ;
- son épaisseur ;
- la totalité des creusements (trous de poteaux, fosses, silos) à l'exception du puits ;
- le puits.

- La surface du sol (ens. 2, 5, 25, 26, 28, 38, 39)

Les proportions de mobilier ont été calculées sur un total de 1408 tessons, qui se répartissent ainsi : 3,5 % de céramiques fines, 7,9 % de céramique grise monochrome roussillonnaise, pour 75,4 % de céramiques non tournées, 0,4 % de céramique commune tournée et 12,8 % d'amphores.

C'est dans ce groupe que les amphores grecques sont exclusivement représentées, ainsi que la moitié des fragments de céramique attique, l'autre moitié venant des structures négatives.

1 - cér. attique, bord de coupe de type C, sans carène, pâte fine, de couleur jaune-beige, vernis noir brillant (ens. 2)

2 et 3 - cér. attique, anse relevé pouvant être rattachés à des coupes de type C, pâte fine, de couleur jaune-beige, vernis noir brillant (ens. 28).

5 - céramique à pâte claire ; bord de coupe? pâte très fine, jaune-orangé, savonneuse (ens. 25)

6 - céramique à pâte claire, peut-être ibérique ; bord de coupe qui présente un léger marli, incliné vers l'intérieur, que l'on peut rapprocher de la forme Lattara CL-MAS 212 ; pâte à texture fine, sans dégraissant, couleur orangé-brun (ens. 2)

7 et 10 - céramique ibéro-languedocienne, jarre bitronconique de production roussillonnaise? ; bord et pied appartenant certainement au même vase, à pâte orangé-brique, tranche grise pour le pied ; elle est fine, bien cuite, avec particules de mica argenté abondantes, et rares particules de quartz blanc ; on relève sur l'intérieur et l'extérieur du bord des traces d'un engobe épais ocre foncé (ens. 28).

8 - céramique grise monochrome roussillonnaise ; grande œnochée à col divergent et bord simple, à pâte micacée, savonneuse, beige, et surface extérieure gris foncé (ens. 26).

9 - céramique grise monochrome roussillonnaise ; plat à marli, présentant de très légères cannelures internes et un pied annulaire ; sa pâte, mixte, de couleur gris moyen

faible représentation respective, les céramiques attique et à pâtes claires diverses, ainsi que les céramiques grises monochromes autres que roussillonnaises ont été regroupées dans la catégorie «fines diverses». On notera par ailleurs que les conditions de conservation du mobilier font que l'échantillonnage recueilli ne correspond très certainement qu'à une partie de ce qui a existé. Ceci est particulièrement vrai pour certaines catégories de céramique et en particulier pour les amphores de Marseille et le dolium qui ne sont présents que dans le comblement du puits, et dans un état de dégradation extrême. Leur absence dans les autres niveaux peut donc s'expliquer en partie par leur désagrègement complet. Les conditions de conservation ont joué aussi sur la faune qui est presque totalement dissoute et donc non étudiable, et sur les éléments de meunerie en granite dont la conservation est très variable. Ces éléments réducteurs montrent bien la fragilité des conclusions et notamment des comptages dont découlent les représentations des différentes classes de céramique.

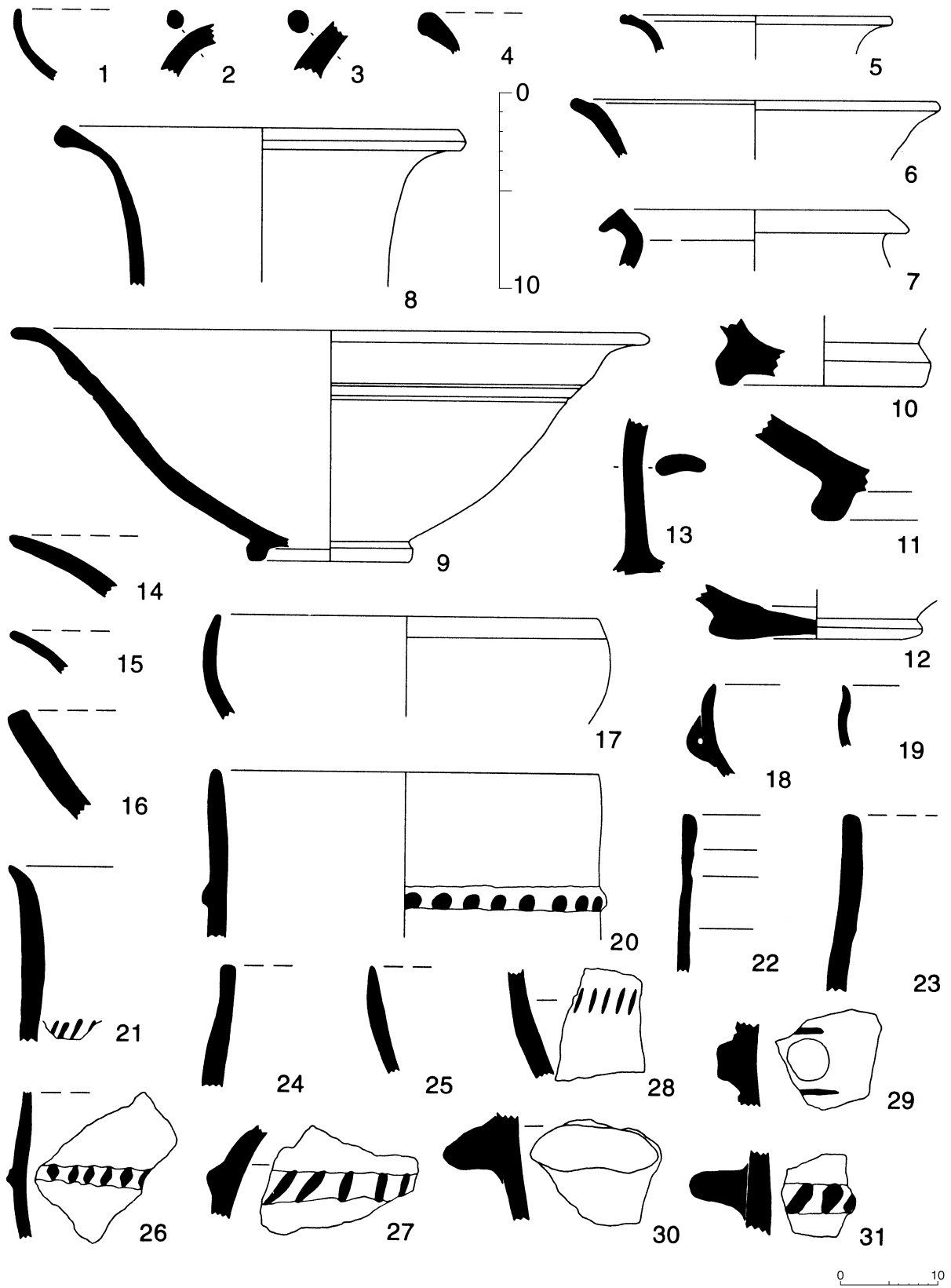


Fig. 5 — Mobilier céramique - Cér. attique (1 à 4), cér. à pâte claire (5, 6), cér. ibéro-languedocienne (7, 10), cér. grise monochrome roussillonnaise (8, 9, 13, 17), cér. commune tournée (22), cér. non tournée (14 à 16, 18 à 21, 23 à 31), mortier (11, 12). Éch. 1/3.

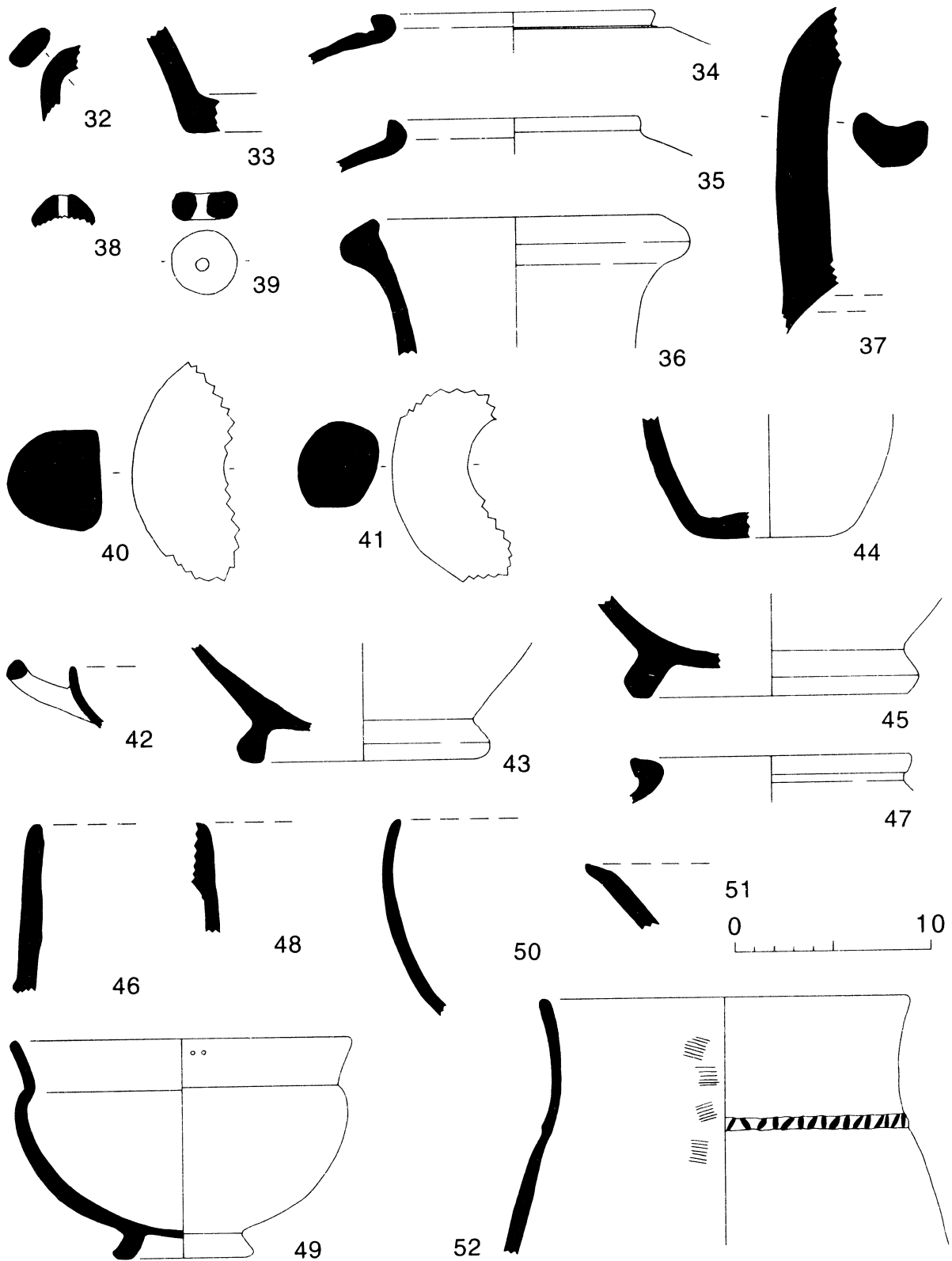


Fig. 6 — Mobilier céramique - Cér. attique (42), cér. grise monochrome importée (49), cér. grise monochrome roussillonnaise (43, 45), cér. non tournée (32, 33, 38, 39, 44, 46, 50 à 52), amph. grecque (36, 37), amph. ib.-punique (34, 35, 47), amph. indét. (48), tores en argile (40, 41). Éch. 1/3.

en surface et vers le haut du vase, à brun-orangé, est fine, savonneuse, micacée avec quelques grains de sable épars, et nombreux nodules brun-orangé (chamotte ?) (ens. 25).

11 - pâte beige fine, gros grains de sable blanc et grains rougeâtres, pied annulaire de mortier? (ens. 2)

12 - céramique commune oxydante, pâte orangée, fine, savonneuse, avec grains de quartz ; mortier? (ens. 39)

13 - céramique grise monochrome roussillonnaise ; anse de grande taille, à section aplatie, à la pâte beige foncé, micacée, avec grains de quartz épars, très en relief (surface érodée) (ens. 39)

14 - céramique non tournée, coupe tronconique, pâte beige foncé, assez fine avec dégraissant abondant, de petite granulométrie (ens. 25)

15 - céramique non tournée, coupe tronconique, pâte assez fine, beige foncé, avec dégraissant abondant, de petite taille (ens. 39)

17 - céramique grise monochrome, bol ou coupelle, pâte et surface gris moyen, nombreux grains dont grains de quartz, petits nodules de pâte gris-brun foncé (chamotte?), un peu de mica, présence de quelques vacuoles (ens. 25)

18 - céramique non tournée, bol ou coupelle avec anse perforée, pâte noire à dégraissant moyennement abondant, gris foncé à brun foncé en surface (ens. 39)

19 - céramique non tournée, coupelle à lèvres éversées, pâte fine, brune à orangé, noire et lustrée en surface (ens. 39)

21 - céramique non tournée, bord d'urne sans col, légèrement éversé, pâte grisâtre à dégraissant moyen à gros, surface brun à brun foncé à noir, avec particules de mica abondantes, décor d'une ligne d'incision peu profondes sur un léger bourrelet (ens. 39)

22 - céramique commune tournée, urne sans col, à paroi rectiligne, pâte brune à dégraissant plutôt gros, épars, surface noire, avec traces de tournassage à l'intérieur (ens. 28)

23 - céramique non tournée, bord d'urne sans col, pâte noire, à dégraissant petit et moyen, surface intérieure brun à brun foncé, surface extérieure brun foncé, assez régulière (ens. 39)

25 - céramique non tournée, bord de coupe, pâte brun foncé à dégraissant de taille moyenne, surface intérieure noire, assez régulière, surface extérieure noire à brune (ens. 25)

26 - céramique non tournée, panse décorée d'un cordon incisé, pâte brun foncé, avec dégraissant abondant de quartz de petite taille, surface intérieure brune à noire, extérieure noire (ens. 39)

29 - céramique non tournée, panse portant des incisions et un téton circulaire, pâte grossière, de couleur brune (ens. 2)

30 - céramique non tournée, panse avec élément de préhension décoré d'impressions obliques faites au doigt, pâte brune, avec dégraissant de taille moyenne, assez

abondant, surface brune (ens. 39)

31 - céramique non tournée, panse portant un élément de préhension assez gros, pâte brun foncé avec gros grains de quartz blanc (ens. 39)

32 - céramique non tournée, anse à section aplatie, pâte brun orangé (ens. 28)

34 - amphore ibéro-punique, bord bien marqué, pâte fine, de couleur beige terne (ens. 2)

35 - amphore ibéro-punique, bord peu marqué, pâte fine, tendre, de couleur beige (ens. 2)

36 et 37 - amphore de type grec, col évasé à bord grossièrement triangulaire dans lequel on observe un léger creux de repliement, anse aplatie ; pâte très fine, savonneuse, de couleur orangé, présentant des points de couleur ôcre-rouge, d'abondantes et très fines particules de mica, et quelques vacuoles (ens. 2/26)

38 - céramique non tournée, fusaïole de forme tronconique, pâte fine, de couleur brun (ens. 39)

39 - céramique non tournée, fusaïole, pâte à dégraissant moyen, de couleur brun (ens. 26)

41 - terre cuite, tore, pâte à dégraissant moyen et gros, présence de nodules de terre jaune, couleur générale orangé à brun (ens. 25)

- *L'épaisseur du sol (ens. 29 à 35, 37, 40 à 42)*

Dans ce groupe, qui compte 1114 tessons, les proportions se modifient considérablement par rapport à la surface du sol : on trouve 0,9 % de céramiques fines, 3,7 % de céramique grise monochrome roussillonnaise, 90,7 % de céramiques non tournée, et 4,7 % d'amphores .

4 - céramique attique, pied de cratère? pâte fine, jaune, engobe gris foncé à noir, présent des deux côtés (ens. 33)

16 - céramique non tournée, bord de coupe tronconique, pâte brune à dégraissant abondant et parfois de grosse taille, surface brun à brun foncé (ens. 41)

20 - céramique non tournée, bord d'urne à paroi rectiligne, décorée d'un cordon digité, pâte de couleur brun avec dégraissant abondant, de petite taille, surface intérieure brun à brun foncé, extérieure brun foncé à noir, assez régulière dans le façonnage (ens. 42)

24 - céramique non tournée, bord d'urne, pâte brun à noir, avec dégraissant de taille moyenne, surface intérieure gris-brun à noir, irrégulière, surface extérieure brun foncé, bien lustrée (ens. 40)

27 - céramique non tournée, panse décorée d'un cordon incisé (ou ongulé?), pâte brune, à gros dégraissant (ens. 40)

28 - céramique non tournée, panse décorée d'incisions, pâte plutôt noire, surfaces brun à noir, avec dégraissant abondant, assez petit (ens. 40)

33 - céramique non tournée, fond plat, pâte à cœur gris avec dégraissant de quartz petit à moyen, surfaces brunes, avec dégraissant apparent, et particules de mica (ens. 33)

40 et 41 - argile cuite, tores, pâte à cœur noir, avec grain

de quartz épars, de taille moyenne, surface externe brun-orangé, avec nombreuses particules de mica (ens. 30)

- *Les creusements et aménagements* (ens. 3, 4, 6 à 24, 43)

La répartition varie encore par rapport aux séries précédentes, avec 21,8 % de céramiques fines, 11,9 % de grise monochrome roussillonnaise, 45,2 % de céramiques communes et 21,1 % d'amphores pour un total de 261 tessons. Mais dans ce groupe, il faut souligner le fait que l'on a souvent affaire à de petites séries, que nous avons regroupées sans certitude réelle qu'elles soient contemporaines.

42 - céramique attique, bord de coupe à anse relevée, pâte beige, vernis noir brillant (ens. 9)

gnage sur la panse, sous le cordon ; pâte noire à dégraissant assez gros, surface extérieure de couleur noir à brun, surface intérieure orangé à brun, portant de nombreuses traces de peignage (ens. 4)

- *Le puits* (ens. 36)

Cette structure constitue un ensemble particulier (ens. 36) : c'est là qu'ont été recueillis la presque totalité des fragments d'amphore de Marseille (24 fragments sur 30). Cela pose le problème de conservation de ce type de mobilier : sa rareté sur l'ensemble des autres niveaux vient-elle de sa mauvaise conservation dans les terrains concernés, sauf dans un milieu presque constamment immergé, ou bien a-t-on affaire à un type de mobilier rare sur cet habitat ? Cependant, c'est aussi du puits que proviennent les deux tiers des fragments d'amphores recueillis

	c. fine tournée		c. grise monochr.		c. comm. tournée		c. non tournée		amphores div.		total	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
surface sol	49	3,5	111	7,9	6	0,4	1061	75,4	181	12,8	1408	100
épaisseur	10	0,9	41	3,7	0	0	1010	90,7	53	4,7	1114	100
puits	4	2,7	17	11,7	0	0	27	18,5	98	67,1	146	100
négatifs (sauf puits)	57	21,8	31	11,9	0	0	118	45,2	55	21,1	261	100
Total	120	4	200	6,8	6	0,2	2216	75,5	387	13,2	2929	

Fig. 7 — Tableau de comptage du mobilier céramique.

43 - céramique grise monochrome roussillonnaise, pied annulaire, pâte finement micacée, beige-chamois, surface extérieure gris clair, intérieure gris-beige (ens. 9)

44 - céramique non tournée, fond plat, pâte brun à orange, avec grains de quartz abondants et particules de mica, surface intérieure portant de nombreuses traces de façonnage, couleur brun-orangé, surface extérieure brune, avec nombreux grains apparents (ens. 20)

49 - céramique grise monochrome, production héraldique ? coupe à lèvres sans anse percée de deux trous de suspension sous la lèvre (forme Lattara GR-MONO 5e), pâte gris clair, fine, feuilletée, savonneuse, fragile (mal cuite?) ; elle ne présente aucune particule de mica, mais de rares points de calcaire ; la surface extérieure porte des traces d'un engobe gris moyen (ens. 4)

50 - céramique non tournée, coupe tronconique, pâte brun foncé avec dégraissant moyennement abondant, surface extérieure de couleur noir, bien polie (ens. 4)

51 - céramique modelée, coupe ou coupelle, pâte à cœur gris foncé, dégraissant peu abondant, plutôt petit, présence de particules de mica, surface extérieure et intérieure brun à brun foncé, assez bien lustrée (ens. 4)

52 - céramique modelée, urne à col divergent, décorée d'un cordon incisé, et portant de légères traces de pei-

gnage dans les creusements (97 fragments sur 152). La forte représentation des amphores en général, et des amphores de Marseille en particulier semble pouvoir être mise en relation avec la fonction de cette structure. Il est possible aussi qu'il s'agisse de la structure la plus tardivement comblée parmi celles découvertes lors de cette opération.

45 - céramique grise monochrome roussillonnaise, pied annulaire, pâte fine, épurée, micacée, de couleur chamois, surfaces gris moyen (ens. 36)

46 - céramique non tournée, bord d'urne à paroi rectiligne, portant un cordon, pâte brune, grossière, surfaces brun à noir, avec grains de quartz apparents (ens. 36)

47 - amphore ibéro-punique, bord, pâte beige, rugueuse incluant des grains de couleur ôcre, (ens. 36)

48 - amphore non déterminée, bord incomplet, pâte beige à cœur gris, avec dégraissant épars, et nombreuses vacuoles (ens. 36)

Éléments de datation et de comparaison

Les comptages du mobilier (tous ensembles confondus, et tous fragments sauf les amphores) nous donnent un pourcentage de céramique modelée d'environ 87 %, pour 4,7 % de céramiques fines diverses et 7,8 % de céramique grise monochrome, de production majoritairement rous-

sillonaise.

Les amphores représentent 13 % de l'ensemble du mobilier (Fig. 7), avec une grande majorité d'amphores ibéro-puniques, mais avec une réserve due au fait que les amphores de Marseille semblent assez mal conservées.

En ne prenant en compte — pour une phase d'occupation récente — que l'ensemble des creusements (sauf le puits dont le lot de mobilier est particulier) et la surface du sol (en écartant donc les lots qui appartiendraient à une phase ancienne), on arrive aux pourcentages suivants (hors amphores) : 7,4 % de fines diverses, 9,9 % de grise monochrome, 0,4 % de céramique commune tournée, et 82,3 % de céramique non tournée.

En ce qui concerne la phase ancienne, la répartition se fait ainsi (hors amphores) : on trouve 1 % de céramique fine, 3,8 % de céramique grise monochrome, 95,2 % de céramique non tournée.

Si l'on compare ces séries au mobilier provenant du site de Salses-Le Port, très homogène, et occupé sur une courte période, au milieu du V^e s. av. J.-C. (Ugolini, Pezin 1993), on se rend compte qu'elles en diffèrent beaucoup. A Salses, le pourcentage de modelées se réduit à 40 %, et la grise monochrome, exclusivement roussillonnaise, est présente en quantité équivalente (40 %) ; on trouve par ailleurs 6 % de céramiques fines, parmi lesquelles la céramique attique est bien représentée, et 10 % de céramiques communes tournées.

Pour le Camp de Las Basses, le pourcentage de modelées est donc plus que doublé, la céramique commune tournée très faiblement représentée — et exclusivement dans la phase récente — quant aux céramiques fines, elles offrent un pourcentage équivalent pour la phase récente et nettement inférieur pour la phase ancienne. Les céramiques grises monochromes apparaissent en moindre quantité, mais, contrairement à Salses, on trouve dans cette catégorie quelques importations. On remarquera que

dans le répertoire de céramique grise monochrome roussillonnaise de ces deux gisements, on trouve cependant des ressemblances. Dans les deux cas sont présents une forme de grande cruche ou œnochoée (fig. 5 n°8 pour le Camp de Las Basses ; Ugolini, Pezin 1993, 81, fig. 2 n° 6 pour Salses-le Port), des plats à marli, et des coupes - qui sont de formes plus variées à Salses qu'à Saint-André.

Un deuxième élément de comparaison se rapporte au site du Ravaner, à Argelès-sur-Mer, où l'on note la présence de plus de 98 % de céramiques non tournées, dont certains fragments portent des décors à la pointe bifide, pour 2 % de céramiques importées, qui se répartissent entre céramique grise monochrome à décors ondes, céramique à pâte claire, amphores étrusques et grecques. Ce site est daté de la fin du VII^e s./première moitié du VI^e s. av. J.-C. (Vignaud 1994).

Dans ce contexte, nous sommes donc tentés de placer le Camp de Las Basses entre ces deux horizons, soit après la première moitié du VI^e s., et au plus tard au début du V^e s. av. J.-C. L'absence de décors typiques du Bronze final — telles les incisions à la pointe bifide — de céramiques grises monochromes à décor ondé, d'amphores étrusques, ainsi que les formes présentes de céramique attique, ne contredisent pas cette proposition. Il s'agit pour ces dernières exclusivement de coupes de type C (AT-VN 398/413 et 414/431) datées de 525 à 475 av. J.-C. Par ailleurs, la coupe à lèvres sans anse, en céramique grise monochrome, est à rattacher à la forme GR-MONO 5e, datée de 575 à 450 av. J.-C. Nous retiendrons donc pour cette série une fourchette chronologique assez courte, sur la fin du VI^e s ou le début du V^e s. av. J.-C.

Cette proposition de datation n'est pas sans intérêt : elle reste à ce jour — si l'on excepte l'étude des plats à marli de Ruscino réalisée par A. Nickels (Nickels 1981) sur des séries hors stratigraphie — la plus haute pour des productions de céramique grise monochrome roussillonnaise. Ces ateliers semblent offrir dès cette époque un

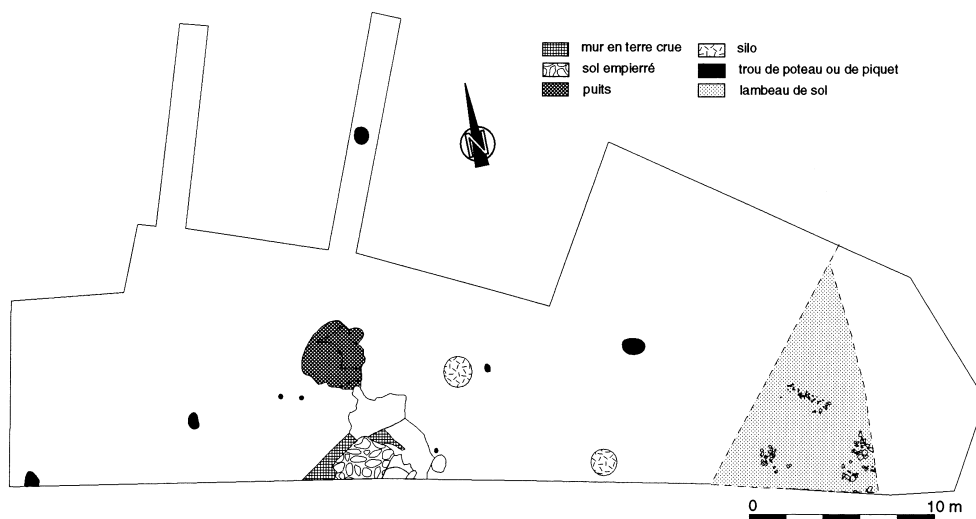


Fig. 8 — Plan de synthèse avec proposition d'interprétation des vestiges.

répertoire de formes variées (plats à marli, coupelles, grandes jarres ou cruches) et une pâte très caractéristique, qui évolueront peu dans les décennies suivantes : la comparaison avec les séries du Port, à Salses, le montre. Cette stabilité des productions, dont la diffusion ne semble pas dépasser les massifs qui bordent la plaine roussillonnaise, peut s'expliquer par la persistance de fabrication, par les ateliers locaux, de formes bien adaptées aux besoins spécifiques ou répondant aux goûts, conservateurs, du milieu indigène.

Si le mobilier étudié est globalement homogène, on retiendra tout de même la possibilité de distinguer une chronologie relative entre le niveau inférieur du sol qui a livré une très forte proportion de céramique modelée, et son niveau supérieur où les récipients tournés deviennent plus nombreux. Dans le même esprit, il est possible de se demander si la plus forte proportion d'amphore massaliète constatée dans le comblement du puits, ne reflète pas plutôt une différence chronologique qu'un problème tonique de conservation comme nous l'avons évoqué plus haut.

Interprétation des vestiges découverts

Les vestiges découverts caractérisent de façon certaine l'existence d'un habitat à cet endroit. La présence d'un puits, de deux silos, d'une série de trous de poteaux de tailles diverses, de l'empierrement témoignent d'une installation bâtie durable (Fig. 8). La ou les constructions qui ont existé ici, sont très dégradées et restent donc en grande partie incompréhensibles.

Toutefois, les différentes informations recueillies permettent d'apporter certaines indications précieuses dans un domaine de la connaissance où, il faut bien l'avouer, les éléments de comparaison locaux et régionaux sont rares.

Une question importante, qui peut en grande partie remettre en cause les lignes qui suivent, concerne la durée d'occupation et de fonctionnement de ce site. Si l'analyse du mobilier et la faiblesse statistique du lot tendent à indiquer que cet habitat a été habité peu de temps, notre connaissance très partielle du site rend cette affirmation aléatoire. Il faut peut-être envisager une occupation d'au moins un demi-siècle, à cheval sur le VI^e et le V^e s. J.-C., mais qui pourrait aussi être plus longue. Nous passerions alors, d'un habitat n'ayant fonctionné que durant une ou deux générations, à une occupation plus importante ayant pu connaître des remaniements importants. Cette question de la durée de vie est particulièrement gênante pour l'interprétation globale du site : exploitation agricole isolée ou petit regroupement de fermes ?

Le calcul de l'étendue du site du Camp de Las Basses est lui aussi complexe. La surface observée en prospection, de l'ordre de 500 m², ne correspond qu'à une vision partielle du site (partie défoncée récemment et sol lisible lors de la prospection). La surface explorée lors de la fouille, voisine de 750 m², ne concerne elle-même qu'une partie du gisement. Les tranchées ouvertes en périphérie

permettent toutefois de limiter l'étendue vers le nord et l'est. A partir de là, si l'on globalise les données de prospection et celle de la fouille en agrandissant l'emprise du site à la parcelle A 178 en friche, on obtient une surface minimale de l'ordre de 1500 m².

Lors de l'étude d'impact, nous avons aussi noté, à une cinquantaine de mètres de là, dans la parcelle A 174 (vieille vigne avec sol sablonneux), la présence de petits fragments de céramique modelée. Du fait de l'état d'usure important du mobilier, il est impossible de savoir s'il s'agit ou pas d'une extension de l'habitat qui nous intéresse. De la même façon, vers l'est, nous avons observé que le niveau archéologique est bien conservé dans la parcelle A 177 qui est actuellement en friche. Il semble donc impossible de connaître l'étendue exacte du gisement du Camp de Las Basses du fait du morcellement du parcellaire actuel. La surface obtenue, quoique restreinte, permet cependant d'interpréter les vestiges comme ceux d'un habitat avec la possibilité qu'il soit composé de plusieurs bâtiments (ferme polynucléaire ?).

En gardant à l'esprit que la zone explorée ne couvre pas la totalité du site et en prenant en compte la nature des vestiges découverts (seuls les creusements les plus profonds ont été retrouvés), il est tout de même possible de déterminer que l'armature du bâti était, au moins partiellement, assurée par des poteaux de bois.

Cette observation est intéressante. Sur le site voisin du Ravaner I, daté des VII^e/VI^e s. (Vignaud 1994), les deux constructions retrouvées sont bâties avec des poteaux de bois. Or cet habitat est implanté directement au pied du massif des Albères ; la non-utilisation de la pierre pour bâtir doit donc être considérée comme un acte volontaire. En revanche, les travaux menés par A. Pezin et D. Ugolini sur le village du Port à Salses ont permis de mettre au jour des maisons dont la base des murs est en pierres tandis que les élévations et certains sols sont en briques de terre crue (Ugolini 1996). Cette fois donc, dans le courant du V^e s., les techniques de mise en œuvre sont bien différentes, mais le statut de ce dernier habitat qui occupe environ 3500 m² et est situé en bord d'étang paraît aussi particulier, et pourrait être marqué par des influences culturelles bien spécifiques.

Au Camp de Las Basses, la pratique d'activités agricoles est attestée par les structures 24 et 27, que nous avons interprétées comme des silos de petite contenance. Les éléments de meunerie sont bien présents avec plusieurs meules à navette en granite. Les différents perceurs en quartz retrouvés sont de toute évidence à associer à cette activité. Ils sont usés sur toutes leurs faces et arrondis, du fait d'un usage fréquent pour redonner du relief aux meules. Il n'est pas étonnant de retrouver sur ce site ces éléments très rustiques d'origine locale que l'on associe plutôt à la Préhistoire et au début de la Protohistoire. En effet, l'arrêt véritable de l'utilisation de la meule à navette ne semble réelle en Roussillon qu'à partir du Haut Empire, au moment où les meules rotatives en basalte ou en granite sont diffusées en grand nombre. Parmi les élé-

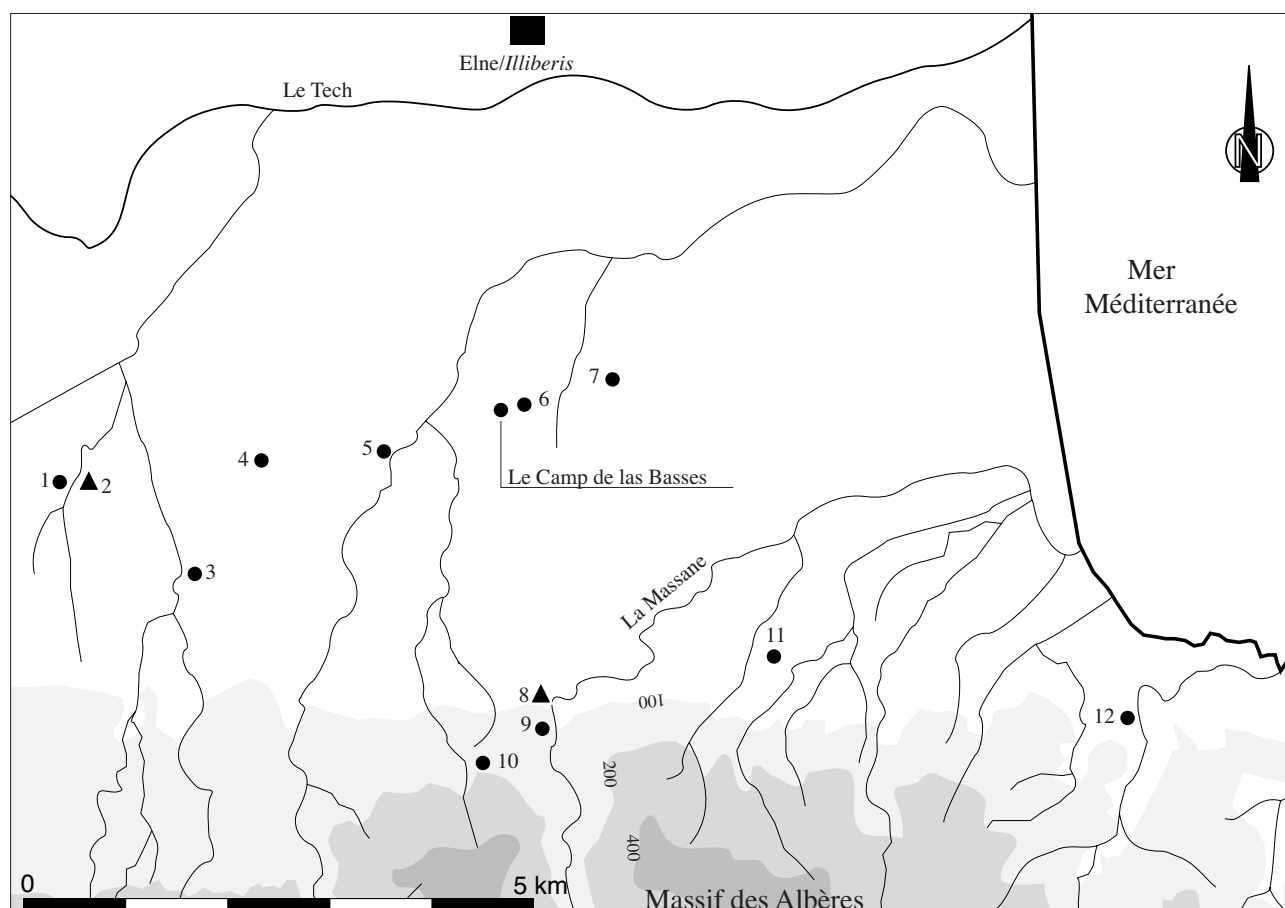


Fig. 9 — Les sites de l'Age du Fer du piémont des Albères (Pyrénées-Orientales) : Saint-Génis-des-Fontaines : 1 : La Couloumine II, 2 : Nécropole de la Prade ; Laroque-des-Albères : 3 : La Gabarre Haute I ; Palau-del-Vidre : 4 : Vigné de Villeclare ; Saint-André : 5 : Saint Michel I, 6 : Al Milanets I, 7 : Taxo d'Amont Est I ; Argelès-sur-Mer : 8 : Nécropole de la Pave, 9 : Mas Torrent Nord II, 10 : La Pave VIII, 11 : Le Limbény, 12 : Le Ravaner. Les nécropoles sont représentées par des triangles

ments de la vie domestique, il faut également signaler la présence de quelques fusaïoles en céramique modelée. Celles-ci, de formes cylindriques ou bitronconiques, sont similaires à celles retrouvées dans la nécropole toute proche de la Pave (Claustres 1950). Plusieurs fragments de tores en terre cuite ont aussi été retrouvés. Si nous ne connaissons pas l'usage précis de ces éléments domestiques, on remarquera qu'ils sont fréquents sur les sites de cette période.

Les éléments mobiliers et immobiliers retrouvés sur ce site permettent donc de l'interpréter comme un habitat isolé à vocation agricole, occupé entre le fin du VI^e s. et le tout début du V^e s. av. J.-C.

Le site du Camp de Las Basses dans son contexte local d'occupation du sol

Les travaux de prospection entrepris depuis 1990 de façon régulière sur la basse vallée du Tech et les Albères permettent de restituer une partie du contexte archéologique dans lequel s'inscrit le Camp de Las Basses (Fig. 9).

Bien sûr, cette image n'est que le reflet d'une connaissance partielle, liée aux découvertes en prospection, et ce d'autant plus que la mise en évidence des occupations du II^{ème} Age du Fer n'est pas toujours chose évidente. En

effet, nous avons constaté que dans des parcelles cultivées depuis longtemps, les seuls indices résistant aux conditions particulières d'un séjour prolongé en surface sont les productions modelées. Les amphores et les céramiques grises monochromes, qui sont les éléments de datation les plus fréquents pour cette période, tendent à disparaître assez vite. Les éléments remarquables retrouvés dans un contexte de prospection normal, c'est-à-dire parmi des fragments de petite taille, sont des morceaux de céramique modelée portant des cordons digités ou incisés et des fonds plats. Or, ce type d'indice peut tout aussi bien appartenir à une partie de l'âge du Bronze qu'à l'Age du Fer. Dans ces conditions, il faut donc considérer que notre connaissance de l'occupation du sol autour du Camp de Las Basses n'est que minimale. Les opérations successives sur le nouveau tracé de la RD 618 depuis 1990 et qui sont encore en cours, ont montré l'importance de l'occupation de plaine durant l'Age du Fer, complétant ainsi utilement les données de surface.

Le début du premier Age du Fer est assez bien représenté dans le secteur qui nous intéresse (Pezin 1993). Le site du Camp de Las Basses se trouve sur le trajet direct entre Elne et l'entrée de la vallée de la Massane. Les prospections menées dans ce secteur, sur un massif escarpé

dont la végétation avait brûlé, ont permis de localiser un certain nombre de concentrations de céramique modelée dont les rares éléments remarquables se rattachent à l'âge du Bronze final et au premier Age du Fer (La Pave VIII, Vignaud 1991). Au pied du massif, toujours à l'entrée de la vallée de la Massane, se trouve la nécropole de la Pave (Claustres 1950) qui est un peu plus tardive. Au sud de celle-ci, un habitat certainement important, compte tenu de la grande surface sur laquelle les vestiges s'étendent, a été mis en évidence (Mas Torrent Nord II). Ce site est occupé dès le premier Age du Fer. Plus vers l'ouest, à Laroque-des-Albères, sur le terroir de la Gabarre, différentes concentrations de mobilier localisées après un défonçage, caractérisent un habitat daté du Bronze final IIIB et Ier Age du Fer (Vignaud 1991). Sur la commune de Saint-Génis-des-Fontaines, les derniers diagnostics sur la RD 618 ont permis de découvrir une nouvelle nécropole du début du Ier Age du Fer (La Prade, Kotarba 1997). Un peu plus à l'est, lors des mêmes travaux, une fosse de cette époque (sans doute un fond de silo) a pu être fouillée au Vigné de Villeclaire (Kotarba 1997). Entre le littoral et le piémont, à Argelès-sur-Mer, P. Ricaud a mis en évidence un petit habitat de même période (Limbény I). Enfin, la fouille de sauvetage menée au Ravaner, sur la même commune, a permis de retrouver deux phases d'occupation sur cette période, et des constructions dont l'une, avec une sorte d'abside, est tout à fait originale (Vignaud 1993). Sur la commune de Saint-André pour la période du VI^e-V^e s. av. J.-C., plusieurs habitats sont connus. Le premier, Saint Michel I, a été découvert anciennement par J. Abélanet qui y a fait une collecte importante après un défonçage. Ce gisement qui occupe une position légèrement dominante sur une terrasse en bordure du ruisseau de Saint-André, a livré, sur près de 250 m², des amphores puniques et ibériques, et de la céramique modelée. Le second, Taxo d'Amont Est I, a été découvert également à la suite d'un labour profond. Il s'étend sur environ 500 m², dans une plaine à tendance marécageuse, et est caractérisé par une relative abondance de céramiques, parmi lesquelles de la céramique modelée, des céramiques grises monochromes roussillonnaises, de l'amphore ibéro-punique, du *dolium* et des meules à va-et-vient. Le dernier gisement (Al Milanets I), découvert lors de l'étude d'impact sur le nouveau tracé de la route départementale 618, a d'abord été rattaché à la préhistoire, car seule de la céramique non tournée y avait été collectée. Par la suite, des

diagnostics réalisés par A. Vignaud (Vignaud 1994) ont permis la découverte de grandes dépressions, interprétées comme des fosses d'extraction d'argile, au centre desquelles se trouvent des puits. Le mobilier recueilli, amphores ibéro-puniques, étrusques, et céramiques modelées, bien qu'en très mauvais état de conservation, permet de placer ce site dans le Ier Age du Fer. Ces vestiges peu éloignés de ceux du Camp de Las Basses se trouvent également dans une zone qui est aujourd'hui à tendance marécageuse.

Pour le deuxième Age du Fer, un seul site est pour l'instant attesté de façon certaine dans le secteur qui nous intéresse. Il s'agit de la Couloumine II à Saint-Génis-des-Fontaines qui a été découvert très récemment lors des diagnostics sur la RD 618 (Kotarba 1998). Daté par F. Mazière du IV^e s. av. J.-C., il correspond très certainement à un habitat rural.

Ces quelques lignes permettent aisément de juger de l'importante occupation de plaine qui existe au Ier Age du Fer au niveau du piémont des Albères. Pour la fin du VI^e s. et le V^e, la recherche des zones basses ou la proximité d'un cours d'eau semblent constituer une constante. L'approche géomorphologique menée par P. Chevillot conjointement aux travaux archéologiques de la RD 618-déviations de Saint-Génis-des-Fontaines montre clairement l'existence d'une phase alluvionnaire qui se cale en chronologie entre le début du Ier Age du Fer et le Haut Empire. Ces alluvions sont très certainement dues à une forte emprise humaine sur la couverture boisée des Albères, phénomène que nous pensions dans un premier temps associer à la métallurgie du fer au début de l'époque romaine, mais qui pourrait aussi être dû à la forte occupation de l'Age du Fer.

Dans un contexte où encore peu de gisements ont été explorés, tout apport à la connaissance des formes de l'habitat protohistorique dans la plaine du Roussillon est important. Les travaux sur le Camp de Las Basses s'inscrivent modestement dans cette démarche.

Enfin, si l'on rappelle le fait que, malgré une courte durée d'occupation, les niveaux les plus profonds du sol présentent un mobilier qui a l'air moins évolué, on peut envisager que l'occupation du Camp de Las Basses se place au moment même où le faciès céramologique indigène se transforme, avec le développement des productions de céramiques tournées locales sous l'impulsion de courants commerciaux qui s'intensifient.

Bibliographie

- Claustres 1950** : CLAUSTRES (G.). — La nécropole de la Pave (Commune d'Argelès-sur-Mer, Pyrénées-Orientales), *RStLig*, 1-3, 1950, 141-150.
- Gailledrat 1993** : GAILLED RAT (É.). — Les céramiques peintes ibériques au V^e s. av. J.-C. en Languedoc occidental et en Roussillon, in sous la dir. de Cl.-A. de Chazelles, *Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc*, *Doc. d'Arch. Mérid.*, 16, 1993, 64-79.
- Kotarba, Vignaud 1990** : KOTARBA (J.), VIGNAUD (A.). — *Route départementale 618. Étude d'impact archéologique*. Rapport déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1990, 86 p. et 27 ill.
- Kotarba 1997** : KOTARBA (J.), avec la collaboration de VIGNAUD (A.), CHEVILLOT (P.) et MAZIÈRE (F.). — *Route départementale 618, Déviation de Saint-Génis-des-Fontaines (première tranche)*. Doc. Final de Synthèse déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1997, 59 p.
- Kotarba 1998** : KOTARBA (J.), avec la collaboration de VIGNAUD (A.), CHEVILLOT (P.) et MAZIÈRE (F.). — *Route départementale 618, Déviation de Saint-Génis-des-Fontaines (deuxième tranche)*. Doc. Final de Synthèse déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1998.
- Nickels 1980** : NICKELS (A.). — Les plats à marli en céramique grise monochrome de type roussillonnais, in *Ruscino Château-Roussillon, Perpignan (P.-O.) Études archéologiques I*, *Rev. Arch. de Narb.*, supp. 7, 1980, 155-162.
- Pezin 1989** : PEZIN (A.). — *Salses, le Port*, rapport de fouille de sauvetage. Rapport déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1989.
- Pezin 1993** : PEZIN (A.). — Les habitats du Roussillon, dans sous la dir. de Cl.-A. de Chazelles, *Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc*, *Doc. d'Arch. Mérid.* 16, 1993, 53-56.
- Py 1993** : PY (M.) dir. — *DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes 1993.
- Ugolini, Pezin 1993** : UGOLINI (D.) et PEZIN (A.) — Un aperçu sur le mobilier du V^e s. avant J.-C. en Languedoc occidental et en Roussillon, in sous la dir. de Cl.-A. de Chazelles, *Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc*, *Doc. d'Arch. Mérid.* 16, 1993, 80-87.
- Ugolini 1996** : UGOLINI (D.) — *Salses, le Port*, rapport de fouille programmée. Rapport déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1996.
- Vignaud 1991** : VIGNAUD (A.) — Notices de découverte. In : KOTARBA (J.), PEZIN (A.), VIGNAUD (A.), avec la collaboration de PASSARRIUS (O.), DONÈS (C.), CONSTANT (A.) et MAZIÈRE (F.). — *Inventaire des sites archéologiques de la basse vallée du Tech et des Albères*. Rapport déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1991, 3 vol., non paginé.
- Vignaud 1993** : VIGNAUD (A.) — Argelès-sur-Mer Le Ravaner. *Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1992*, Montpellier, 1993, 99-100.
- Vignaud 1994** : VIGNAUD (A.) — *Document Final de Synthèse sur la fouille de sauvetage du site de Als Milanets à Saint-André*. Rapport déposé au SRA Languedoc-Roussillon, 1994.